

**38 A. GUERISON D’UN DEMONIAQUE A CAPERNAÛM (Mt. 7:28-29 ; Mc. 1:21-28 ; Lc. 4:31-37)**

Première partie (Mt. 7:28-29 ; Mc. 1:21-26 ; Lc. 4:31-35)

| MATTHIEU<br>7   | MARC<br>1  | LUC<br>4  | JEAN |
|---|--|---|------|
| 28. Après que Jésus eut achevé ces discours, la foule fut frappée de sa doctrine ;<br>29. car il enseignait comme ayant autorité, et non pas comme leurs scribes. | 21. Ils se rendirent à Capernaüm.<br><br>Et, le jour du sabbat, Jésus entra d’abord dans la synagogue, et il enseigna.<br><br>22. Ils étaient frappés de sa doctrine ; car il enseignait comme ayant autorité, et non pas comme les scribes. | 31. Il descendit à Capernaüm, ville de la Galilée ; et<br><br>il enseignait, le jour du sabbat.<br><br>32. On était frappé de sa doctrine ; car il parlait avec autorité. |      |

• **Mc. 1:21a, Lc. 4:31a** “*Ils se rendirent ... il descendit à Capernaüm, ville de la Galilée ; ...*” :

La ville de “*Capernaüm*” [gr. “*Kapharnaoum*” = “*couverture de consolation*”, ou : “*village de Nahum*” = “*village de consolation*”], était située au bord du lac de Tibériade.

C’est là que la famille de Jésus, après un court séjour à Nazareth, était venue s’établir (Mt. 4:12), peut-être après la mort de Joseph.

• **Mc. 1:21b, Lc. 4:31b** “*... et le jour du sabbat, Jésus entra d’abord dans la synagogue, et il enseigna.*” :

Les “*synagogues*” semblent avoir existé déjà du temps des Rois. Leur établissement et leur fonctionnement ont été réglementés au retour de la captivité. Il y avait **3 réunions par semaine** : le **2<sup>e</sup> jour** de la semaine (du dimanche soir au lundi soir), le **5<sup>e</sup> jour** (du mercredi soir au jeudi soir), et le “*sabbat*” au **7<sup>e</sup> jour**.

Comme le mot “*église*”, la “*synagogue*” désigne à la fois une **assemblée** et le **lieu** où elle se réunit. Elle était dirigée par au moins un “*archisunagogos*”, véritable administrateur (cf. les “*chefs*” en Mc. 5:22).

Un “*sheliach* (ou *malak*) *hazzibbor*” = “*ange de l’église*” (cf. 1 Cor. 11:10 ; Ap. 1:20) était l’**officier titulaire**, et était aussi appelé “*episkopos*” = “*surveillant*”.

Le “*sabbat*” (gr. “*sabbaton*” ; héb. “*shabath*” = “*repos*”) allait du vendredi soir au samedi soir.

Une réunion se déroulait avec les phases successives suivantes : une **prière** récitée par un membre désigné ; une **lecture**, par ce même membre, d’une péripécie tirée des Prophètes, l’auditoire écoutant debout, tourné vers Jérusalem ; une **lecture** de la Loi, avec commentaire oral, par sept membres ; une **lecture** avec **commentaire** d’un passage des Prophètes par un assistant désigné par le président (il se tenait **debout** pour **lire**, mais **assis** pour **parler**, Lc. 4:16). Suivait une bénédiction finale.

• **Mt. 7:28a** “*Après que Jésus eut achevé ces discours, ...*” :

La scène décrite dans le texte de **Matthieu** est située **après** le récit du sermon sur la montagne (à partir du chapitre 5) et après divers enseignements (cf. études n° 46 à 67).

Il semble que Matthieu a ainsi regroupé, selon une logique thématique, divers discours prononcés à des moments différents à Capernaüm et dans les environs.

De manière tout aussi cohérente, **Luc** place la délivrance du démoniaque **avant** le sermon sur la montagne et les enseignements adjacents, et donc vers le **début** de la campagne de prédication en Galilée. Jésus a semble-t-il déjà prononcé des discours dans la synagogue de Capernaüm.

• **Mt. 7:28b** “*... la foule fut frappée de sa doctrine ; ...*” :

Il semble qu’un auditoire plus important qu’à l’habitude était venu pour voir et écouter Jésus.

L’auditoire a été “*frappé*” (gr. “*ek-plessomai*” : “*hors de lui-même, sous le choc*”). Cela fera place à un étonnement émerveillé après la délivrance du possédé. L’auditoire était “*frappé*” à la fois par la **forme** et par le **fond** de sa “*doctrine*” (gr. “*didache*” : le **contenu** de l’enseignement).

Jésus ne mêlait pas “la paille au froment”. Ses paroles étaient **pures**, issues directement du conseil de Dieu. Elles étaient prononcées par un homme qui **savait qui il était**, et **de la part de qui il parlait** ! Cela montre qu’il vivait en **immersion** dans le Souffle de Dieu, dans la sphère de l’Esprit, dans une **prière-respiration permanente**.

**Jér. 23:28-29** “(28) *Que le prophète qui a eu un songe raconte ce songe, et que celui qui a entendu ma parole rapporte fidèlement ma parole. Pourquoi mêler la paille au froment ? dit l’Éternel. (29) Ma parole n’est-elle pas comme un feu, dit l’Éternel, et comme un marteau qui brise le roc ?*”

**1 P. 4:11** “*Si quelqu’un parle, que ce soit comme annonçant les oracles de Dieu ; si quelqu’un remplit un ministère, qu’il le remplisse selon la force que Dieu communique, afin qu’en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus Christ, à qui appartiennent la gloire et la puissance, aux siècles des siècles. Amen !*”

• **Mt. 7:29, Lc. 4:32** “... car il enseignait comme ayant autorité ... il parlait avec autorité ... et non pas comme leurs scribes.” :

a) L’**“autorité”** (gr. *“exousia”*) est un **pouvoir délégué qui impressionne**, même s’il n’y a pas une **puissance** détenue directement. La puissance est détenue par celui qui a donné délégation.

b) **Jésus** parle de ce qu’il a **vu** par la profondeur de son esprit, et non par sa seule déduction intellectuelle ou par la répétition des commentaires des meilleurs théologiens du passé.

**Jn. 6:63** “*C’est l’esprit qui vivifie ; la chair ne sert de rien. Les paroles que je vous ai dites sont Esprit et Vie.*”

**Jn. 7:16** “*Jésus leur répondit : Ma doctrine n’est pas de moi, mais de Celui qui m’a envoyé.*”

Les **“scribes”** (héb. *“sopherim”* ou *“hommes des livres”*) étaient des hommes instruits, les **interprètes attitrés** de la Loi et des Ecritures, à la fois **juristes** et **théologiens** ; Esdras était un scribe (Esd. 7:6 ; Néh. 8:1). Beaucoup d’entre eux étaient pharisiens, et plusieurs siégeaient au **sanhédrin** (auquel appartenaient aussi les **anciens du peuple**).

**Mal. 2:7** “*Car les lèvres du sacrificateur doivent garder la science et c’est à sa bouche qu’on demande la loi.*”

c) L’**enseignement** des **“scribes”** s’appuyait sur des **commentaires de commentaires**. Cela nécessitait l’accumulation d’une grande masse de connaissances théologiques (la **Tradition**) d’origine humaine, et souvent contradictoires. Cela laissait moins de temps à l’**examen direct personnel** des Ecritures et donc à l’action de l’Esprit.

- Les **dénominations chrétiennes** ont fait de même en mettant au premier plan les écrits des *“pères de l’église”*.

- Aussi remarquables et utiles qu’aient été Irénée, Chrysostome, Augustin ou Calvin, ne pas consacrer son temps en priorité à la **méditation personnelle des Ecritures**, c’est **porter atteinte à l’action de l’Esprit**. C’est aussi livrer l’assemblée à l’autorité usurpée de l’**intellect**. C’est alors oublier que l’Esprit choisit souvent les choses folles aux yeux du monde.

- Les **apôtres** désiraient consacrer le **plus de temps** possible à la lecture des Ecritures et à la prière (Act. 6:4). Les auteurs du NT **citent l’AT** et non pas les textes rabbiniques.

La prédication des **“scribes”** mettait ainsi la **Tradition** sur un piédestal, et celle-ci devient alors tueuse :

**Mt. 15:6** “*Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition.*”

d) Plus fondamentalement, les **meilleurs scribes** disaient : “*Moïse a dit, Esaïe a dit, ...*”. Jésus avait le droit d’**ajouter** à cela : “*Moi, je vous dis*” (cf. Mt. 5:18,20,26,28,34).

**Jésus était le vrai Scribe**, et n’était pas comme **“leurs”** scribes !

| MATTHIEU<br>7 | MARC<br>1  | LUC<br>4  | JEAN |
|---------------|--|---|------|
|               | 23. Il se trouva dans leur synagogue un homme qui avait un esprit impur,               | 33. Il se trouva dans la synagogue un homme qui avait un esprit de démon impur,             |      |
|               | et qui s’écria :   | et qui s’écria d’une voix forte :   |      |
|               | 24. Qu’y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ?<br>Tu es venu pour nous perdre. | 34. Ah ! qu’y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ?<br>Tu es venu pour nous perdre. |      |

|   |   |
|---|---|
| <p>Je sais qui tu es : le Saint de Dieu.<br/> <b>25.</b> Jésus le menaça, disant : Tais-toi, et sors de cet homme.<br/> <b>26.</b> Et l'esprit impur</p> <p>sortit de cet homme,<br/> en l'agitant avec violence,</p> <p>et en poussant un grand cri.</p> | <p>Je sais qui tu es : le Saint de Dieu.<br/> <b>35.</b> Jésus le menaça, disant : Tais-toi, et sors de cet homme.<br/> Et le démon<br/> le jeta au milieu de<br/> l'assemblée,<br/> et sortit de lui,</p> <p>sans lui faire aucun mal.</p> |
|---|---|

La délivrance relatée ici est semble-t-il le **premier des 7 miracles** (7 guérisons) accomplis par Jésus **un jour de sabbat** et mentionnés spécifiquement. Ces 7 miracles sont :

**1)** la délivrance d'un homme possédé par un **mauvais esprit** (Mc. 1:21-28), **2)** la guérison de la **belle-mère de Pierre** (Mc. 1:29-31), **3)** la guérison d'une **main sèche** (Mc. 3:1-6), **4)** la guérison d'une **femme infirme depuis 18 ans** (Lc. 13:10-17), **5)** la guérison d'un **hydropique** (Lc. 14:1-6), **6)** la guérison de **l'infirme de Béthesda** (Jn. 5:1-16), **7)** la guérison de **l'aveugle-né à Siloé** (Jn. 9:1-41).

Peu après ce miracle, lors de l'incident des **épis froissés** (Mt. 12:1-8), le conflit avec les religieux va prendre une nouvelle tournure avec la question du **sabbat**.

**Ex. 31:14** “*Vous observerez le sabbat, car il sera pour vous une chose sainte. Celui qui le profanera, sera puni de mort ; celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là, sera retranché du milieu de son peuple.*”

**Ex. 34:21** “*Tu travailleras six jours, et tu te reposeras le septième jour ; tu te reposeras, même au temps du labourage et de la moisson.*”

• **Mc. 1:23, Lc. 4:33** “*Il se trouva dans leur synagogue un homme qui avait un esprit* (gr. “*pneuma*” = souffle) *impur ... un esprit de démon impur, ...*” :

**a)** Des **démons** peuvent être **introduits** ou **s'introduire** dans des lieux de culte !

Satan ne craignait pas de présenter ses pétitions contre Job **devant le Trône** de Dieu : un **lieu de culte**, que ce soit une synagogue, une église, ou un temple, ne l'effraie pas. Les marchands souillaient le temple. L'un des apôtres était un démon. Ce qui effraie les démons, c'est **l'homme** qui rend un culte en Esprit et Vérité, où qu'il soit : Satan haïssait Job.

Les démons ne craignent ni les rites, ni les cierges, ni les paroles pieuses, ni la récitation de la Bible, ni même l'emploi du Nom de Jésus, si l'Esprit de Dieu ne peut pas agir. Ils peuvent même s'en servir. Mais un vulgaire caillou placé dans la fronde de Dieu peut les abattre.

**Act. 19:13-16** “(13) *Quelques exorcistes juifs ambulants essayèrent d'invoquer sur ceux qui avaient des esprits malins le nom du Seigneur Jésus, en disant : Je vous conjure par Jésus que Paul prêche !* (14) *Ceux qui faisaient cela étaient sept fils de Scéva, Juif, l'un des principaux sacrificateurs.* (15) *L'esprit malin leur répondit : Je connais Jésus, et je sais qui est Paul ; mais vous, qui êtes-vous ?* (16) *Et l'homme dans lequel était l'esprit malin s'élança sur eux, se rendit maître de tous deux, et les maltraita de telle sorte qu'ils s'enfuirent de cette maison nus et blessés.*”

**b)** Cet homme avait sans doute **l'habitude de venir** à la synagogue, **avec le démon en lui**. Mais le démon en lui n'avait pas l'habitude de se trouver en face du Fils de Dieu ! Il découvre soudain qu'il a été démasqué, et qu'un décret a été lancé contre lui. Sa réaction de **terreur** et de **fureur** est celle d'un **fauve sur le point d'être capturé**.

**c)** Il a été avancé que les Evangiles ne font que refléter, à propos des démons, les **croyances de leur époque**. Pour beaucoup, un démon ne serait qu'un concept vaguement utilisable en psychologie ou en psychiatrie.

Mais pourquoi Jésus n'aurait-il **jamais détrompé** ses contemporains ? De plus, les paroles de Jésus sont claires : il **chassait** les démons par l'Esprit (Mt. 12:28, Lc. 11:20), il a **envoyé les disciples chasser** les esprits impurs (Mt. 10:1,8 ; Mc. 3:15), il leur a expliqué leur échec **en ce domaine** (Mt. 17:21, Mc. 9:29), il les a **enseignés à ce sujet** (Mt. 12:43s, Lc. 11:24, Lc. 10:17,18), il a **promis aux croyants** le pouvoir de chasser les démons (Mc. 16:17).

• **Lc. 4:33b** “*... et qui s'écria d'une voix forte : ...*” :

Ici, le démon s'exprime dans la **langue locale**, et émet une phrase **articulée**. Quand il quittera cet homme, il poussera un “**cri**” inarticulé.

Mais ces mots sont déjà ceux de la **terreur**, de la **colère** et du **désespoir**. Il a reconnu qui est Jésus, mais il n'y a **aucune adoration** dans son attitude.

Le démon a **su** qu'il était **dévoilé, impuissant, sans espoir**. Il est devant **son Juge** !

C'est une préfiguration de ce qui se passera lors de l'avènement en gloire de Jésus.

**2 Thes. 2:8** “*Et alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il écrasera par l'éclat de son avènement.*”

Ici, **le démon parle** en contrôlant les **cordes vocales**, la **langue** et les **lèvres** de cet homme, ce qui est une opération complexe.

Il parle “**d'une voix forte**” : il semble difficile à un démon de chuchoter. Ces “**souffles**” peuvent faire **vibrer** intensément tout **fluide** (liquide ou aérien) qui les environne (et déclencher une tempête).

• S'ils peuvent ainsi parler, il est donc possible à certains esprits impurs d'**imiter** le don du “**parler en langues**”. Ce charisme ne peut donc pas être la **preuve** de l'Onction de l'Esprit.

• La **pythonisse** qui harcelait Paul et Silas à Philippe (Act. 16:16-18) était esclave d'un **démon parleur**.

• **Prêcher en criant** ne prouve pas que l'orateur est inspiré par Dieu.

• “**Faire du vent**” donne peut-être aux esprits impurs l'illusion d'avoir encore accès au Souffle divin !

• **Mc. 1:24a, Lc. 4:34a** “**Ah ! qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ?**” :

a) Cette expression est un **hébraïsme** déjà utilisé dans l'AT, et qui veut **marquer une distance** :

• Lorsque **Jephté** essaie de négocier avec les Ammonites avant de les combattre, il dit : “*Quoi à toi et à moi*” (Jg. 11:12).

• **Abischai**, fils de Tseruja, veut abattre Schimeï qui insulte David en fuite, **David** répond : “*Qu'ai-je affaire avec vous, fils de Tseruja ?*” (2 Sam. 16:10 ; litt. “*quoi pour moi et pour vous*”).

• Lorsque le fils de la **Sunamite** meurt, la mère éplorée s'adresse à **Elie** en ces termes : “*Qu'y a-t-il entre moi et toi, homme de Dieu ? Es-tu venu chez moi pour rappeler le souvenir de mon iniquité, et pour faire mourir mon fils ?*” (1 R. 17:18).

• Quand **Joram**, roi impie d'Israël, vient consulter **Elisée** en compagnie du roi d'Edom et de Josaphat roi de Juda, le prophète rétorque vertement : “*Qu'y a-t-il entre moi et toi ? Va vers les prophètes de ton père (Achazia, ennemi d'Elie) et vers les prophètes de ta mère*” (2 R. 3:13).

• Quand Josias, roi de Juda, voulut empêcher **Neco** de traverser son territoire, celui-ci répondit : “*Qu'y a-t-il entre moi et toi, roi de Juda ?*” (2 Chr. 35:21).

• C'est le même hébraïsme qui est employé par Jésus dans sa réponse à **Marie** lors des noces de Cana (Jn. 2:4).

b) Ici, dans la bouche du démon, cette expression est un cri de terreur comme **pour éloigner** Celui qui sera son Juge. Les ténébreux ne peuvent supporter la présence de la Lumière !

**Jac. 2:19** “*Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; les démons le croient aussi, et ils tremblent.*”

• **Mc. 1:24b** “**... Tu es venu pour nous perdre. ...**” :

a) Le démon des Gadaréniens demandera pareillement à Jésus : “*Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps ?*” (Mt. 8:29), il criera : “*Ne me tourmente pas*” (Mc. 5:7), et le priera “*de ne pas leur ordonner d'aller dans l'abîme*” (Lc. 8:31).

• Le mot “**abîme**” utilisé en Lc. 8:31, suggère une **profondeur incommensurable**, pouvant désigner par exemple, et de manière vague, le séjour des morts (Rom. 10:7). Dans l'Apocalypse (9:11, 11:7, 17:8, 20:1,3), il désigne les profondeurs insondables et incompréhensibles du Mal (dont Satan est le roi, et où tout mal retourne), et désigne aussi l'humanité agitée qu'il contrôle et utilise contre le peuple de Dieu.

Dans l'Apocalypse, “**l'abîme**” ne doit pas être confondu avec “**l'étang de feu**” d'Ap. 19:20.

• Dans l'AT, “**l'abîme**” désigne l'**océan** profond, et, par extension symbolique, les foules tumultueuses des Nations païennes.

b) Les réactions des esprits impurs lors de la première venue de Jésus révèlent qu'ils envisagent avec **terreur** leur **destruction** finale dans “**l'étang ardent de feu et de soufre**” qui est “**la seconde mort**” (Ap. 19:20, 20:14-15, 21:8). La **destruction** sera **détruite** ! Le verbe “**perdre**” (gr. *apollumi*) signifie d'ailleurs **mettre en ruines, perdre sans retour, faire périr** (le verbe est utilisé pour parler des brebis “*perdues*”, Mt. 10:6, etc.).

c) Ils **savent** qu'une **date est fixée pour leur châtement** qui sera leur annihilation irrévocable.

Cette **connaissance** ne vient pas seulement de leur aptitude à analyser les Ecritures. Ils **savent** que le Serpent ancien aura la tête écrasée. Ils **savent** aussi que Satan a perdu toutes les grandes batailles du passé, et qu'il a été récemment vaincu en essayant de faire chuter Jésus.

Leur tourment permanent est de **savoir qu'ils sont déjà condamnés**, qu'une heure est prévue pour l'exécution de la sentence et vient inexorablement, mais ils **n'en connaissent pas la date**.

Mieux que ne le font les hommes, les esprits impurs scrutent d'éventuels signes avant-coureurs.

S'ils sont capables, dans un geste de **fureur désespérée**, de **jeter à terre un homme** dont ils sont chassés (Mc.9:26), ils seraient capables de **semer le chaos dans le monde** s'ils découvraient que le moment est imminent.

C'est peut-être l'une des raisons pour lesquelles **cette date est tenue secrète** par Dieu (Mt. 24:35, cf. aussi Ap. 10:4).

d) Le récit de la délivrance des Gadaréniens, esquisse divers châtements subis par des esprits impurs :

- Le pire pour eux était semble-t-il d'être **“jetés dans l'abîme”** (Lc. 8:31), ce qui suggère une **contrainte violente** exercée par des anges de Dieu contre eux.

- En second lieu, ils craignaient de devoir **“quitter la région”** (Mc. 5:10) : selon un enseignement imagé donné par ailleurs (Mt. 12:43 *“Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point.”*), ils se retrouveraient en **territoire hostile**, esclaves de mauvais esprits sans pitié. Pour leur orgueil, c'est une humiliation insupportable.

La notion de **territoire** chez les esprits impurs est suggérée en Dan. 10:13, où il est révélé à Daniel que le monde est divisé en zones assujetties à des autorités mauvaises invisibles.

- Ils ont finalement été condamnés par Jésus à une peine éphémère moins douloureuse pour eux : ils ont été exilés **“dans les pourceaux”**, ce qui leur permettait de rester incarnés.

- En fin de compte, les pourceaux étant morts, les démons se sont retrouvés certes **dans la même région**, mais **errants** hors d'une demeure de chair, dans un environnement hostile où les esprits mauvais et cruels ne se font sans doute pas de cadeaux ! Ils chercheront donc à s'introduire à nouveau dans l'homme qui vient d'être délivré, mais ils seront de toute façon soumis aux esprits impurs plus forts qu'eux dont ils auront demandé l'aide.

e) Ici, le démon ne va pas être **“jeté”** hors de sa victime, mais il doit la quitter de lui-même. Il doit donc exister une **“force de police”** invisible prête à intervenir, et sans doute constituée d'anges mandatés et revêtus non seulement d'**autorité**, mais aussi d'une **puissance** dont la nature nous échappe.

f) L'emploi du pronom **“nous”** révèle que cette terreur est celle de **tous** les démons, mais révèle peut-être aussi qu'il y a **plusieurs** démons dans cet homme. Ce **démon dominant** s'exprime ensuite au singulier.

- **Mc. 1:24c “... Je sais qui tu es : le Saint de Dieu.”** :

a) Le **mode de compréhension** des esprits impurs semble être beaucoup plus **immédiat** et **rapide** que celui des hommes dans la chair. Ce démon **“sait”** immédiatement que Jésus n'est *pas* **“un”** saint de Dieu, mais qu'il est **“LE”** Saint de Dieu.

C'est par les Ecritures qu'ils ont appris que les titres **“Saint de Dieu”** et **“Fils de Dieu”** applicables à l'Eternel s'appliquent aussi à Jésus :

**Ps. 89:18** *“Car l'Éternel est notre bouclier, le Saint d'Israël est notre roi.”* (cf. Ps. 106:16).

**“LE”** Saint d'Israël était aussi un **titre messianique** (Hab. 3:3). Le titre **“Saint de Dieu”** est aussi celui du **Juge des esprits impurs**, et du même coup leur condamnation, car ils sont totalement **“anti-sainteté”**.

Il y a de la colère dans ce cri, car les esprits impurs n'acceptent pas d'être mis en accusation, mais rendent Dieu responsable du mal (cf. Caïn).

Comme le soleil pour nos yeux, la Parole est sans doute **une brûlure** pour les esprits impurs qui voient beaucoup mieux que nous ce qui est encore invisible aux hommes.

b) Les esprits impurs gadaréniens donneront de même publiquement à Jésus le titre de **“Fils du Dieu Très-Haut”** (Lc. 8:28).

Les esprits impurs ont la **connaissance**, ont une apparence de **foi** (ils s'intéressent au monde invisible), et **confessent** même la gloire de Jésus-Christ (mais ils récitent) !

**Lc. 4:41** *“Des démons aussi sortirent de beaucoup de personnes, en criant et en disant : Tu es le Fils de Dieu. Mais il les menaçait et ne leur permettait pas de parler, parce qu'ils savaient qu'il était le Christ.”*

Les **faux croyants** peuvent donc présenter ces mêmes trois caractères qui suffisent le plus souvent pour être qualifié de chrétien ! Ils sont **l'ivraie** dans le champ, difficile à distinguer du blé, sauf à la fin du cycle. Ils sont les **vierges folles sans huile** qui attendent la venue de l'Epoux en compagnie des vierges sages, ils sont **l'intrus** qui a pu se mélanger aux vrais invités.

**Jc. 2:19** “Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien ; **les démons le croient aussi, et ils tremblent.**”

Mais les esprits impurs ne s'inclinent jamais avec **respect et admiration** devant le Verbe de Dieu. Tout au contraire, ils mettent en doute la justice de Dieu (Job 1:9) ! Ils reconnaissent si un homme est un envoyé de Dieu, mais trouvent toujours des raisons pour le rejeter.

**Act. 16:17** “(La pythonisse) criait : **Ces hommes sont les serviteurs du Dieu Très Haut, et ils vous annoncent la voie du salut.**”

c) Les esprits impurs **en savent plus que les religieux** qui traitaient Jésus de complice de Bézélzéboul :

**Mt. 9:33-34** “(33) *Le démon ayant été chassé, le muet parla. et la foule étonnée disait : Jamais pareille chose ne s'est vue en Israël. (34) Mais les pharisiens dirent : C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.*”

**Mt. 12:22-24** “(22) *Alors on lui amena un démoniaque aveugle et muet, et il le guérit, de sorte que le muet parlait et voyait. (23) Toute la foule étonnée disait : N'est-ce point là le Fils de David ? (24) Les pharisiens, ayant entendu cela, dirent : Cet homme ne chasse les démons que par Bézélzéboul, prince des démons.*”

**Mc. 3:22** “Et les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, dirent : **Il est possédé de Bézélzéboul ; c'est par le prince des démons qu'il chasse les démons.**”

• **Mc. 1:25** “**Jésus le menaçait, disant : Tais-toi, et sors de cet homme.**” :

Jésus s'adresse au démon, et confirme ainsi la **réalité** et la **personnalité** de ces êtres.

a) Le verbe “**menacer**” signifie ici “**reprocher avec force**” : Jésus n'a besoin que de peu de mots pour cela, deux ordres péremptaires : “**tais-toi**” et “**sors**”. Si le démon doit “**sortir**”, c'est qu'il était à l'intérieur : il n'était pas un être extérieur exerçant une influence **depuis l'extérieur**.

b) En **règle générale**, Jésus ne cherche pas à engager la conversation avec les esprits impurs ou à les faire parler.

Au contraire, il **les fait taire**, ce qui souligne à quel point ils sont **méprisables** dans la création. Dieu laisse entendre aux hommes le chant des oiseaux, les hurlements des loups, mais il ne veut pas que les hommes écoutent parler les esprits impurs. Ce qui a eu lieu lors de la délivrance des Gadaréniens a donc été à ce titre exceptionnel : Dieu a permis un court dialogue devant un public pour donner à tous un enseignement.

c) **Jésus n'a jamais accepté le témoignage des esprits impurs**. Il y avait plusieurs raisons à cela :

- Les esprits impurs essayaient, comme avait essayé de le faire Satan lors de la tentation, de pousser Jésus à **se mettre en avant**, mais Jésus donne toujours la **gloire à Celui qui l'a envoyé** et lui a donné l'autorité.

- Plusieurs de ceux qui veulent combattre les esprits impurs sont tombés involontairement dans ce piège. Ils pensent **posséder** en eux un pouvoir, ou mettent personnellement le “**je**” en première ligne, ce qui n'est légitime que si un mandat céleste a été donné en ce sens. Dans les autres cas, l'enfant de Dieu peut seulement dire : “*Seigneur, chasse-le, au Nom de Jésus-Christ !*”

- Il est encore plus anti biblique, comme cela se pratique dans certains groupes religieux, de se prendre pour un substitut de Christ et d'inviter le démon en soi pour en délivrer le possédé ou le malade ! C'est ignorer pourquoi Jésus est mort sur la Croix.

- C'était à l'Esprit de Dieu, et non aux démons, de décider du **moment** et du **lieu** de proclamation publique de la messianité de Jésus-Christ. C'était au Père de donner la **révélation de cette réalité invisible** à des cœurs réceptifs.

- Les païens essaient d'obtenir ces révélations en interrogeant des esprits impurs, et ceux-ci en profitent.

- Accepter le témoignage des esprits impurs, aurait **donné un argument** aux religieux qui accusaient Jésus d'agir par la puissance de Bézélzéboul (Mt. 12:24). Paul a été confronté au même problème, et on peut se demander si le mauvais esprit ne cherchait pas à **nuire** indirectement à Paul :

**Act. 16:16-18** “(16) *Comme nous allions au lieu de prière, une servante qui avait un esprit de Python, et qui, en devinant, procurait un grand profit à ses maîtres, vint au-devant de nous, (17) et se mit à nous suivre, Paul et nous. Elle criait : Ces hommes sont les serviteurs du Dieu Très Haut, et ils vous annoncent la voie du salut. (18) Elle fit cela pendant plusieurs jours. Paul fatigué se retourna, et dit à l'esprit : Je t'ordonne, au nom de Jésus Christ, de sortir d'elle. Et il sortit à l'heure même.*”

- Le démon veut attirer les croyants sur un **terrain mortel** où ils chercheraient une confirmation venue des esprits impurs, se mettant ainsi **sous leur coupe** !

• **Mc. 1:26, Lc. 4:35** *“Et l'esprit impur ... le démon le jeta au milieu de l'assemblée, ... sortit de cet homme, en l'agitant avec violence ... sans lui faire aucun mal ... et en poussant un grand cri.”* :

a) Dans le cas des **Gadaréniens**, une **armée** de démons **ne pourra résister** à la présence de Dieu. Ici aussi, les esprits impurs ne peuvent que s'exécuter **instantanément**.

**Le démon obéit à un plus fort** que lui, comme il a l'habitude de le faire devant Satan. S'il devenait le plus fort, il mordrait aussitôt.

b) **Quatre** phénomènes sont constatés par tous : l'homme est **jeté au sol**, l'homme est **agit** de convulsions, un grand **cri** sort de lui, l'homme **se relève intact**.

Ici, **Dieu a voulu** et **permis** que l'auditoire perçoive avec les **yeux** et les **oreilles** des informations utiles :

- la preuve est donnée que les démons sont des **êtres autonomes et responsables**,
- leur **méchanceté** haineuse et brutale est exposée,
- la **nature divine et sainte de l'Onction** qui accompagne Jésus est manifestée,
- l'homme délivré sera **fortifié** par son propre témoignage, mais aussi par celui des autres témoins de la scène.

c) Dès que les esprits impurs quittent une personne, **celle-ci recouvre** ce qui lui a été volé : la raison, la vue, la parole, etc. Il ne lui reste plus qu'à inviter le Saint-Esprit à entrer en elle et à s'installer.

Quand **la terre** aura été libérée de tous les esprits impurs, elle retrouvera ce qui a été perdu (Rom. 8;20,22). A peine prononcée, toute parole de Dieu sera immédiatement comprise et vécue : il n'y aura plus ni aveugles, ni sourds (physiques ou spirituels).

d) Peu après la **délivrance d'un autre homme** également **démoniaque** (Mt. 12:22), Jésus donnera un **enseignement particulier** sur les esprits impurs expulsés d'un homme. Cet enseignement s'appliquera en premier lieu à la **situation spirituelle de la nation d'Israël** en tant que collectivité (cf. étude n° 84). Mais on peut aussi en tirer des indications profitables à des **individus** qui viennent d'être délivrés dans leur corps ou leur psychisme, mais qui ne sont pas baptisés en la mort avec Jésus-Christ :

**Mt. 12:43-45** *“(43) Lorsque l'esprit impur est sorti d'un homme, il va par des lieux arides, cherchant du repos, et il n'en trouve point. (44) Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti ; et, quand il arrive, il la trouve vide, balayée et ornée. (45) Il s'en va, et il prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui ; ils entrent dans la maison, s'y établissent, et la dernière condition de cet homme est pire que la première. Il en sera de même pour cette génération méchante.”*

Le démon *“est sorti”* parce qu'il a été **chassé**, ou parce qu'il n'a pas pu supporter une **présence sainte**.

De même, l'**individu** qui commence à craindre l'Eternel abandonne naturellement certaines pratiques. S'il persévère, le diable ne pourra que rôder **autour** de lui. Si l'Esprit de Dieu demeure en lui, il **l'avertira** de toute tentative d'intrusion du mal.

Non seulement la *“maison”* est *“belle”* aux yeux de Dieu, mais elle est **gardée** par l'Ange de l'Eternel qui campe autour de ceux qui aiment le Verbe (cf. Ps. 34:7).

A l'extérieur, le démon ne trouve donc *“pas de repos”* mais de l'hostilité de la part des autres démons. Comme un bernard-l'hermite, il cherche un coquillage vide, un **pêcheur** à parasiter, mais toutes les autres *“maisons”* (les âmes des incrédules) sont **déjà** occupées, et le nouveau venu n'est accepté que comme esclave.

Quand il a trouvé un pêcheur dans lequel il a le droit de demeurer (et de se nourrir), il a trouvé *“le repos”*.

Un démon déraciné est en détresse, car il lui est impossible de *“dévorer”* la substance des âmes humaines dont il tire sa vitalité et sa jouissance. Il est dans un environnement *“aride”*.

Il revient donc vers son ancienne demeure qu'il considère encore avec arrogance comme *“sa”* maison. Si son propriétaire a nettoyé la maison par une simple ascèse religieuse, mais sans en remettre les clefs au Saint-Esprit, le démon le remarquera. Pour plus de sécurité, il se fera aider par d'autres esprits impurs qui veilleront à ce que cet homme ne puisse plus avoir envie d'être à nouveau orné.

Cet homme deviendra vite un taudis spirituel, même s'il garde une belle apparence extérieure.

e) Au sujet des démons, voir les **notes n° 1, 2 et 3** à la fin de l'étude n° 38B.